

Copies de statues sur les monnaies des Séleucides

Léon Lacroix L

Citer ce document / Cite this document :

Lacroix L Léon. Copies de statues sur les monnaies des Séleucides. In: Bulletin de correspondance hellénique. Volume 73, 1949. pp. 158-176;

doi : <https://doi.org/10.3406/bch.1949.2514>

https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1949_num_73_1_2514

Fichier pdf généré le 16/07/2020

COPIES DE STATUES SUR LES MONNAIES DES SÉLEUCIDES

(Pl. III-IV)

Lorsque l'on parcourt la longue introduction placée par E. Babelon en tête de son *Catalogue des rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène* (1), on est frappé de découvrir, sur le monnayage de la dynastie syrienne, tant de copies d'œuvres d'art. On trouve, en effet, signalées comme copies de statues, au moins trois images différentes de Zeus (2), quatre d'Athéna (3), deux d'Apollon (4), auxquelles viennent s'ajouter plusieurs effigies diverses qui seraient imitées, elles aussi, d'œuvres de la grande sculpture (5). Comme l'ouvrage d'E. Babelon date de 1890 et que, depuis lors, notre connaissance de la numismatique des rois de Syrie s'est beaucoup enrichie et précisée, en particulier grâce aux remarquables travaux du numismate américain

(1) E. Babelon, *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale. Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène*, Paris, 1890. Je remercie M. Henri Seyrig qui a consenti à lire le manuscrit de cet article ; les observations qu'il a bien voulu me communiquer m'ont aidé à rendre mon travail moins imparfait.

(2) Zeus aétaphore (statue de Pella en Macédoine : p. xi), Zeus nicéphore (statue de Daphné près d'Antioche, imitée du Zeus de Phidias : pp. xii, xciv ss.), Zeus debout, tenant une couronne (imitation du Zeus Stratios de Dédale : p. cxii). On peut y ajouter l'image décrite sous le nom de Zeus Dolichenos (p. clvi ss.) dont il sera question ci-dessous (p. 161).

(3) Tête d'Athéna Promachos (p. xxvi), Athéna combattante (statue d'Athéna Alkis à Pella en Macédoine : pp. xxvi-xxvii), Athéna nicéphore (copie de la Parthénos : pp. lvii, cxxviii, cxliii), Athéna Magarsis (p. cxxxii).

(4) Apollon assis sur l'omphalos (pp. xliii ss., lxii-lxiii), Apollon citharède (statue de Bryaxis : pp. lii, xcvi ss.).

(5) Tyché assise sur un trône (pp. cxvii-cxviii), Déméter voilée (p. clxx), Baal Kevan d'Hiéropolis (p. clxxiii), Hermès debout sur un cippe (p. clxxi). La « Déméter voilée » et le « Baal Kevan » sont, en réalité, les divinités de Damas, Atargatis et Hadad (ci-dessous, p. 161). H. Seyrig me fait observer à ce sujet que la désignation « Baal Kevan » est aujourd'hui tout à fait périmée (cf. R. DUSSAUD, dans *Mon. Piot*, 30, 1929, p. 79, n. 1) ; quant à la ville de Cyrhès-tique, il convient de lui restituer son véritable nom qui est Hiéropolis et non Hiéropolis.

E. T. Newell (1), il nous a paru que la question pourrait être utilement reprise. Nous examinerons, tout d'abord, les images de quelques divinités locales qui apparaissent occasionnellement sur les monnaies des rois de Syrie, lorsque les souverains ont fait frapper monnaie dans les cités où l'on honorait ces divinités. Nous étudierons ensuite la manière dont les graveurs des Séleucides ont figuré les grandes divinités protectrices de la dynastie et nous chercherons à déterminer le caractère et l'origine de ces représentations.

1. *Idoles de divinités locales* (2). Les tétradrachmes des rois séleucides portent souvent, au revers, à côté du type principal, un symbole qui permet de préciser le lieu d'émission de la monnaie. C'est ainsi que nous reconnaissons, sur certains de ces tétradrachmes, le phoque ou le griffon de Phocée (3), la chèvre d'Aegae en Éolide (4), la coupe de Kymé (5), l'amphore de Myrina (6), la protomé de cheval de Lampsaque (7), l'aigle d'Abydos (8), le cheval paissant d'Alexandrie de Troade (9), la protomé de Pégase de Scepsis (10), la chouette de Sigée (11), la tête de lion de Lysimacheia en Thrace (12). A cette liste viennent s'ajouter l'idole d'Athéna Ilias qui orne un tétradrachme d'Antiochus II (pl. III, fig. 1) (13) et celle d'Artémis Kindyas dont la silhouette caractéristique apparaît sur des tétradrachmes d'Antiochus III (pl. III, fig. 3) (14).

(1) L'essentiel de ces recherches est condensé dans deux gros volumes consacrés au monnayage des Séleucides, depuis Séleucus I jusqu'à Antiochus III : *The Coinage of the Eastern Seleucid Mints, Numism. Studies*, 1 (1938) ; *The Coinage of the Western Seleucid Mints, Numism. Studies*, 4 (1941). Nous citerons ces ouvrages en abrégé : *E. S. M.* = *Eastern Seleucid Mints* ; *W. S. M.* = *Western Seleucid Mints*.

(2) Plusieurs de ces idoles seront étudiées plus en détail dans un ouvrage consacré aux reproductions de statues sur les monnaies grecques.

(3) Newell, *W. S. M.*, pp. 301 et 304.

(4) Newell, *W. S. M.*, p. 308.

(5) Newell, *W. S. M.*, p. 311.

(6) Newell, *W. S. M.*, p. 315.

(7) Newell, *W. S. M.*, p. 325.

(8) Newell, *W. S. M.*, p. 328.

(9) Newell, *W. S. M.*, p. 334.

(10) Newell, *W. S. M.*, p. 346.

(11) Newell, *W. S. M.*, p. 349.

(12) Newell, *W. S. M.*, p. 353.

(13) Exemplaire du British Museum : P. Gardner, *BMC, Seleucid Kings*, p. 25, n° 10 ; H. von Fritze dans W. Doerpfeld, *Troja und Ilion* (1902), p. 480, n° 14 ; Newell, *W. S. M.*, p. 332, n° 1560 (pl. LXXII, 5). L'attribution à Antiochus II a été établie par E. T. Newell ; sur les rapports entre ce tétradrachme et les tétradrachmes frappés à Abydos et à Alexandrie de Troade, voir Newell, *W. S. M.*, pp. 328-329.

(14) E. T. Newell signale deux exemplaires de ce tétradrachme, l'un à Berlin, l'autre à Londres : *W. S. M.*, p. 282, n° 1468 (pl. LXII, 4 et 5). L'identification de cette idole est due à Imhoof-

L'image d'Athéna Ilios est évidemment empruntée au monnayage autonome d'Ilion. On notera que, sur le tétradrachme d'Antiochus II, cette image est parée d'un voile. Comme on retrouve la même particularité sur des monnaies d'Ilion, on doit en conclure que ces monnaies sont contemporaines du tétradrachme, c'est-à-dire qu'elles ont été émises avant 246 (pl. III, fig. 2) (1).

Quant à l'idole d'Artémis Kindyas, elle est représentée de manière identique sur des monnaies de Bargylia en Carie (pl. III, fig. 4) (2) et l'on peut se demander si ce sont les tétradrachmes d'Antiochus III ou les monnaies de Bargylia qui nous offrent la plus ancienne reproduction de la statue. Selon B. V. Head, le monnayage de Bargylia ne serait pas antérieur au début du 1^{er} siècle avant J.-C. (3). Or les tétradrachmes ont dû être émis au cours des campagnes entreprises par Antiochus III dans le sud de l'Asie Mineure, sans doute peu de temps après 196 (4). Ils dateraient donc d'une époque où Bargylia ne possédait pas encore de monnayage. Nous avons vu, cependant, que les Séleucides utilisaient comme symboles les types qui servaient traditionnellement à marquer le numéraire des cités où ils frappaient leurs tétradrachmes (5). Aussi serions-nous disposé à croire que le début du monnayage de Bargylia doit se placer, non pas au 1^{er} siècle, mais au 11^e siècle avant J.-C. (6).

D'autres effigies cultuelles apparaissent sur les monnaies des Séleucides, non plus comme symboles, mais comme types du revers. L'une d'entre elles orne des tétradrachmes et des drachmes frappés sous Démétrius II, Antiochus VII et Antiochus IX (pl. III, fig. 5) (7). Imhoof-Blumer y a

Blumer, *Alte Kullbilder, Nomisma*, VIII (1913), p. 6. P. Gardner y reconnaissait l'Eleuthera de Myra : *BMC, Seleucid Kings*, p. 25, n° 11 (pl. VIII, 6).

(1) H. von Fritze dans W. Doerpfeld, *Troja und Ilion*, pp. 479-480, n°s 9 à 13. H. von Fritze attribuait le tétradrachme à Antiochus Hiérax ; il datait, par conséquent, les monnaies d'Ilion au type de l'Athéna voilée de 240 environ.

(2) Imhoof-Blumer, *Alte Kullbilder, Nomisma*, VIII (1913), p. 5, n°s 10 à 15 (pl. I, 7 à 12).

(3) « No inscribed coins have been discovered which can be assigned to an earlier date than the first century B. C. » : B. V. Head, *BMC, Caria*, p. XLIII.

(4) Nous ne savons pas exactement à quelle date Antiochus fut le maître de Bargylia : Newell, *W. S. M.*, p. 281. Imhoof-Blumer fait observer que l'émission des tétradrachmes doit être antérieure à la défaite d'Antiochus à Magnésie du Sipyle (190) : *op. cit.*, p. 6.

(5) Voir les exemples réunis ci-dessus, p. 159.

(6) M. L. Robert, à qui j'avais soumis cette difficulté, me fait observer qu'il n'y a aucune raison décisive pour fixer au 1^{er} siècle le début de ce monnayage ; des trouvailles de monnaies fourniraient sans doute des indications plus précises.

(7) P. Gardner, *BMC, Seleucid Kings*, p. 59, n° 17 (pl. XVIII, 1), p. 77, n° 21 (pl. XXI, 5) ; Imhoof-Blumer, *Annuaire de la Soc. fr. de num.*, 7 (1883), pp. 114-115, n°s 50 à 52 (pl. VI, 33, 34) ; E. Babelon, *Rois de Syrie*, n° 929 (pl. XIX, 1) ; G. Macdonald, *Hunter. Coll.*, III, p. 67, n°s 1 et 2 (pl. LXVII, 17) ; *Zeitschr. f. Num.*, 29 (1912), p. 98, n° 25 (pl. V, 3) ; *Coll. R. Jameson*, I, n° 1751.

reconnu la statue d'Athéna Magarsis qui est également reproduite sur les monnaies de Mallos de Cilicie (pl. III, fig. 6) (1). A côté des divinités anatoliennes, viennent se ranger les divinités du panthéon syrien : les idoles de Hadad et d'Atargatis ornent les tétradrachmes de deux rois séleucides qui ont régné à Damas pendant quelques années, Démétrius III et Antiochus XII (pl. III, fig. 7 et 8) (2).

Il nous reste encore à signaler l'image d'un dieu qui est debout sur un lion cornu et ailé. Ce dieu, un carquois au dos et une épée au côté, tient une double hache à la main gauche. Son image orne des drachmes et des tétradrachmes frappés sous le règne de plusieurs rois séleucides, depuis Alexandre I^{er} jusqu'à Antiochus IX (pl. III, fig. 9) (3). Sur les tétradrachmes, le dieu est placé dans une sorte de baldaquin de forme pyramidale, surmonté d'un aigle et posé sur une haute base rectangulaire décorée de guirlandes ; deux objets de forme arrondie, peut-être des autels, sont placés sur la base, l'un à droite, l'autre à gauche de la figure principale (4).

Le dieu, tantôt seul, tantôt dans son tabernacle, est figuré de même sur les monnaies de Tarse dès le II^e siècle avant J.-C. (pl. III, fig. 10) (5) ; de plus, des fragments de bas-reliefs en terre cuite, trouvés à l'emplace-

(1) Imhoof-Blumer, *Annuaire*, 7 (1883), pp. 125-126 ; sur cette Athéna, voir l'article *Magarsis* dans Roscher, *Mythol. Lex.*, II, col. 2231-32 (Höfer) et dans Pauly-Wissowa, *RE*, XIV, col. 292 (Gr. Kruse). Imhoof-Blumer pense que les monnaies autonomes de Mallos au type d'Athéna Magarsis (*Num. Zeitschr.*, 16, 1884, p. 284, n° 128, pl. V, 20) pourraient dater de Démétrius II ; l'idole d'Athéna apparaîtrait alors en même temps sur le monnayage royal et sur celui de la cité.

(2) Ce sont les idoles où E. Babelon reconnaissait Déméter voilée et le Baal Kevan d'Hiéropolis (voir ci-dessus, p. 158). L'identification de ces divinités avec Hadad et Atargatis de Damas est due à R. Dussaud, *Journal asiatique*, 1904, I, p. 200 ; *RA*, 1904, II, p. 250 (fig. 28) ; *Syria*, 3 (1922), pp. 221-222 (fig. 1 et 2). Les différents exemplaires de ces monnaies ont été réunis et classés par E. T. Newell, *Late Seleucid Mints in Ake-Ptolemais and Damascus*, *Num. Notes and Monogr.*, 84 (1939), p. 78 ss. (pl. XIV, XV) ; pp. 86-87 (pl. XV). Voir aussi A. B. Cook, *Zeus*, I (1914), p. 590 (fig. 452) ; H. Thiersch, *Ependytes und Ephod* (1936), p. 4 (pl. IV, 2-4) ; p. 85 (pl. IV, 1) ; S. Ronzevalle, *Mél. Univers. de Saint-Joseph*, 21 (1937-38), p. 115 (pl. XXXV, 3).

(3) E. Babelon, *Rois de Syrie*, p. CLVI. On trouvera d'autres exemples dans W. Wroth, *Num. Chron.*, 1900, pp. 24-25, n°s 31 et 32 (pl. I, 13 et 14) ; G. Macdonald, *Zeitschr. f. Num.*, 29 (1912), p. 100 ss., n° 30 (pl. V, 7), 32 à 34 (pl. V, 9), 36 (pl. V, 10) ; etc.

(4) G. F. Hill note que, sur un tétradrachme d'Antiochus IX, les deux objets placés auprès de l'image du dieu sont surmontés d'une sorte de chapiteau plat et propose de les considérer comme des pierres sacrées : *Num. Chron.*, 1921, p. 178 (pl. V, 31).

(5) On trouvera de nombreux exemples de ces monnaies, autonomes et d'époque impériale, dans Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques* (1883), pp. 366-367, n°s 54 à 57 (pl. F, 23 à 25) ; *JHS*, 18 (1898), p. 169 ss., n°s 26 à 28 (pl. XIII, 2) ; E. Babelon, *Inventaire de la coll. Waddington*, n° 4588 ss. ; G. F. Hill, *BMC, Lycaonia, etc.*, p. 178 ss. ; G. Macdonald, *Hunter. Coll.*, II, p. 548 ss. ; D. H. Cox, *Num. Notes and Monogr.*, 92 (1941), p. 37 ss. Les monnaies les plus anciennes datent d'Antiochus Épiphane (175-164) et portent la légende ANTIOXEON TON IPOΣ TΩI KYANΩI : Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 366, n° 54 (pl. F, 23) ; D. H. Cox, *op. cit.*, p. 37, n°s 149 à 151 (pl. VII) ; etc.

ment de la grande cité cilicienne, montrent des représentations à peu près identiques où la même divinité est figurée avec le baldaquin pyramidal et la base rectangulaire (1). Il est donc certain que les monnaies des Séleucides ont été frappées à Tarse et qu'elles reproduisent l'image d'une divinité locale. On y a généralement reconnu le dieu Sandon, identifié par les Grecs à Héraclès (2), et l'on a souvent décrit le monument figuré par les graveurs comme le bûcher (*πυρά*) que l'on brûlait annuellement en l'honneur de cet Héraclès-Sandon (3). En réalité, il semble bien que nous ayons affaire, non pas à un bûcher, mais à une construction permanente (4). L'image du dieu n'était probablement pas une statue en ronde bosse ; les terres cuites de Tarse semblent indiquer, en effet, qu'elle se détachait en bas-relief au milieu du tabernacle pyramidal (5).

Dans les exemples que nous venons d'examiner, les graveurs ont reproduit des idoles de divinités qui étaient adorées dans différents sanctuaires d'Asie Mineure et de Syrie. La plupart de ces idoles figurent également sur le monnayage autonome des cités dont dépendaient ces sanctuaires. Ces images se dénoncent d'elles-mêmes comme des copies de statues de culte. L'Athéna Ilias, l'Artémis Kindyas, l'Athéna Magarsis, le Hadad et l'Atargatis de Damas présentent l'aspect hiératique qui est propre aux effigies de cette espèce (6). On hésite encore moins à parler de copie à propos du dieu de Tarse puisque son image apparaît dans un cadre architectural (7) ; on notera seulement, dans ce cas, qu'il s'agit d'un bas-relief plutôt que d'une statue en ronde bosse.

(1) H. Goldman, *Excavations at Gözlı Kule, Tarsus*, 1936, *AJA*, 41 (1937), p. 274 ss. (fig. 26). Les bas-reliefs, comme le note H. Goldman, présentent avec les monnaies de légères différences : la base est divisée en compartiments par des colonnes ; dans chaque compartiment sont suspendus un bouclier et une épée.

(2) E. Babelon avait proposé d'identifier le dieu avec Jupiter Dolichenus (*Rois de Syrie*, p. CLVI ss.), mais cette identification a été abandonnée à la suite des remarques de Imhoof-Blumer, *JHS*, 18 (1898), p. 170 (cf. G. F. Hill, *BMC, Lycaonia, etc.*, p. LXXXVI). Les témoignages anciens relatifs au dieu Sandon (Sandas, Sandes) ont été réunis par Hoefler dans Roscher, *Myth. Lex.*, IV, col. 319 ss. ; voir aussi A. B. Cook, *Zeus*, I, p. 599 ss. (fig. 462 à 468) ; Zwicker dans Pauly-Wissowa, *RE*, I A, col. 2264 ss. ; J. G. Frazer, *Adonis, Attis, Osiris* (3^e éd., 1927), I, p. 124 ss. ; M. Launey, *Études thasiennes*, I (1944), p. 200.

(3) Interprétation admise par Hoefler, *op. cit.*, col. 323-324 ; voir aussi J. G. Frazer et M. Launey, *ll. cc.* ; G. F. Hill hésite à se prononcer : *op. cit.*, p. LXXXVI.

(4) Voir les observations de A. B. Cook, *Zeus*, I, p. 600 ss. ; c'est aussi l'opinion de H. Goldman, *op. cit.*, p. 274.

(5) « The heavy vertical relief lines to either side of the mounted figure suggest that it represents an actual cult statue : a bas-relief such as was not uncommon in the Orient » : H. Goldman, *ibidem*.

(6) On notera, en particulier, la position des bras pliés symétriquement à angle droit (Athéna Magarsis, Atargatis et Hadad de Damas) ; cf. à ce sujet *BCH*, 70 (1946), p. 295.

(7) Sur la valeur de cet indice, voir *BCH*, 70 (1946), p. 290. Le monument d'Héraclès-Sandon est certainement un des exemples les plus anciens d'une reproduction d'édifice sur les monnaies.

Les types dont nous allons aborder l'étude n'offrent, au contraire, aucun caractère qui permette d'y reconnaître avec certitude des reproductions de sculptures et les hypothèses que l'on a émises à leur sujet reposent principalement sur le témoignage des textes anciens. Ces images reflètent, non pas la physionomie, parfois étrange, d'idoles vénérables, mais la figure familière des grandes divinités du panthéon hellénique ; certaines d'entre elles ont été mises en rapport avec des chefs-d'œuvre de l'art grec.

2. *Images des grandes divinités protectrices de la dynastie.* Les divinités qui apparaissent le plus souvent sur les monnaies de la dynastie syrienne sont Zeus, Athéna et Apollon. Nous allons examiner les images les plus caractéristiques de ces divinités, celles où l'on a cherché, avec le plus de vraisemblance, des reproductions de statues (1).

a) *Zeus.* Le dieu est généralement figuré assis à gauche, sur un trône, tenant une Niké sur la main droite et s'appuyant de la main gauche sur un sceptre ; il a le bas du corps enveloppé dans un himation dont un pan est parfois ramené sur l'épaule gauche. K. O. Müller considérait ce type de Zeus comme la reproduction d'une réplique du Zeus de Phidias, érigée par Antiochus Épiphane dans le temple d'Apollon à Daphné et invoquait, en faveur de cette hypothèse, un texte d'Ammien Marcellin (2). Toutefois, E. Babelon a fait observer que Zeus nicéphore apparaît déjà sur les monnaies de Séleucus I ; c'est donc à ce prince qu'il conviendrait d'attribuer l'érection de la statue dont Antiochus Épiphane n'aurait fait qu'ordonner une restauration (3).

Grâce aux études de E. T. Newell, on peut aujourd'hui préciser les circonstances qui ont amené l'introduction du type de Zeus nicéphore dans la numismatique des Séleucides. La première apparition de ce type est signalée sur des tétradrachmes frappés par Séleucus I à Séleucie sur le Tigre en 303-302 avant J.-C. (pl. III, fig. 11) (4). E. T. Newell y voit une allusion aux succès remportés par Séleucus dans la campagne qu'il avait

(1) Je laisse de côté la question du Zeus debout, tenant une couronne ; on peut admettre que les graveurs ont pris pour modèle le Zeus des monnaies des rois de Bithynie, lui-même inspiré d'une statue de Doedalsès (voir Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies*, 1902, p. 191 = *Gaz. des Beaux-Arts*, 3^e pér., XVII, 1897, p. 323), mais les arguments invoqués par E. Babelon (*Rois de Syrie*, pp. cxii-cxiii) ne prouvent nullement qu'Antioche possédait une statue de ce type.

(2) K. O. Müller, *Antiquitates antiochenae*, I (1838) reproduit dans *Kunstarchaeol. Werke*, V (1873), pp. 63-64. Sur le texte d'Ammien Marcellin, voir ci-dessous, p. 165.

(3) E. Babelon, *Rois de Syrie*, pp. xii-xiii, xciv-xcvi.

(4) Newell, *E. S. M.*, nos 13 et 14 (pl. IV, 1 et 2).

entreprise aux limites orientales de son empire ; à la suite de ces succès, le roi de Syrie modifia le type traditionnel de Zeus aétophore, qu'il avait repris au monnayage d'Alexandre le Grand, et remplaça l'aigle par une Victoire (1). Le même Zeus nicéphore reparait sur des monnaies émises par l'atelier de Séleucie de Piérie, entre 300 et 290 (pl. III, fig. 12) (2). L'exemple avait été donné par Antigone qui, dans sa capitale, Antigonea, avait déjà remplacé le Zeus aétophore d'Alexandre par un Zeus nicéphore, sans doute pour commémorer la victoire de Salamine en Chypre (3). Lorsque Séleucus transporta à Séleucie de Piérie l'atelier d'Antigonea, il conserva le Zeus nicéphore d'Antigone destiné, cette fois, à rappeler la bataille décisive qu'il venait de livrer à Ipsos (4).

Le type de Zeus nicéphore ne présente aucun caractère local, car on le trouve, non seulement sur les émissions de Séleucie sur le Tigre et de Séleucie de Piérie, mais encore sur celles d'Antioche (5), de Tarse (6), de Sardes (7) et d'autres villes (8). On notera, par ailleurs, que les types de Zeus aétophore et nicéphore n'ont cessé d'être employés simultanément sous les règnes de Séleucus I et d'Antiochus I. Ainsi le Zeus nicéphore des Séleucides nous apparaît, à cette époque, comme une variante du Zeus aétophore d'Alexandre le Grand, variante dont le choix a été déterminé par des succès militaires. Rien ne nous autorise à supposer que les graveurs des deux premiers Séleucides ont représenté le dieu sous cet aspect en s'inspirant d'une œuvre du grand art.

Après Antiochus I, Zeus nicéphore disparaît de la numismatique des rois de Syrie. On l'y retrouve avec Antiochus Épiphanes et il s'y maintiendra, dès lors, d'une manière à peu près constante, tandis que Zeus aétophore n'y fera plus que de rares apparitions (9). E. T. Newell a supposé

(1) Newell, *E. S. M.*, p. 20. Même type de Zeus sur des tétradrachmes frappés en 302-1, peut-être par allusion à la victoire d'Ipsos : *op. cit.*, p. 22.

(2) Tétradrachmes et drachmes : Newell, *W. S. M.*, nos 890 à 893 (pl. XIV, 10 à 13 ; pl. XV, 1).

(3) Entre 306 et 301 : Newell, *W. S. M.*, p. 84, n° 1 (pl. XIV, 1 à 3) ; cf. p. 85. C'est le seul exemple d'une pièce au nom d'Alexandre portant un Zeus nicéphore au lieu d'un Zeus aétophore : *op. cit.*, p. 85, n. 3.

(4) Newell, *W. S. M.*, p. 89. En réalité, la ville qui aurait immédiatement succédé à Antigonea comme capitale n'est pas Antioche mais Séleucie de Piérie ; le témoignage des monnaies confirmerait la tradition rapportée par Diodore : Newell, *l. c.*

(5) Newell, *W. S. M.*, p. 93 ss.

(6) Newell, *W. S. M.*, p. 214 ss.

(7) Newell, *W. S. M.*, p. 242 ss.

(8) Newell, *W. S. M.*, p. 237, pp. 240-241.

(9) On relève des exemples de Zeus aétophore sur des bronzes d'Antiochus IV (P. Gardner, *BMC, Kings of Syria*, p. 42, n° 86, 87, pl. XIII, 7) et d'Alexandre I (E. Babelon, *Rois de Syrie*, nos 830 à 832, pl. XVII, 17) ainsi que sur une drachme de Démétrius II (E. Babelon, *op. cit.*, n° 930, pl. XIX, 2).

que certaines monnaies d'Antiochus Épiphane, qui ont pour type du droit une tête de Zeus laurée et barbue et pour type du revers une image de Zeus nicéphore, avaient été frappées par ce roi à l'occasion des fêtes fastueuses qu'il organisa à Daphné en 166 avant J.-C. (pl. IV, fig. 1) (1). Les graveurs se seraient inspirés, pour le droit comme pour le revers de ces pièces, de la réplique du Zeus de Phidias qu'Antiochus Épiphane avait fait ériger dans le temple d'Apollon à Daphné (2).

Il est temps de nous reporter au texte d'Ammien Marcellin que tant de savants ont invoqué, à la suite de K. O. Müller, pour prouver qu'il existait à Daphné une copie du Zeus d'Olympie (3). E. Babelon a donné de ce texte la traduction suivante :

« En ce temps-là (c'est-à-dire en l'an 361 de notre ère), un incendie consuma subitement le temple immense qu'Antiochus Épiphane, ce roi furieux et cruel, avait élevé à Apollon Daphnéen et dans lequel il avait fait placer une statue de Jupiter Olympien de la grandeur de l'original (le Zeus de Phidias à Olympie) (4) ».

Cette interprétation, comme l'avait déjà reconnu J. Overbeck (5), repose sur un contresens. Pour en convaincre le lecteur, nous mettrons sous ses yeux d'abord le texte lui-même, puis une traduction aussi fidèle que possible :

« Eodem tempore diem undecimum kalendarum Nouembrium amplissimum Dafnaei Apollinis fanum, quod Epifanes Antiochus rex ille condidit iracundus et saeuus, et simulacrum in eo Olympiaci Jouis imita-

(1) Newell, *The Seleucid Mint of Antioch*, *Amer. Journal of Numismatics*, 51 (1917), p. 28 ss. Sur ces fêtes de Daphné voir Polybe, XXX, 25-26 (Athénée, V, 194 c-195 f).

(2) Newell, *op. cit.*, p. 30.

(3) K. O. Müller, *l. c.*; Raoul-Rochette, *Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles Lettres*, 15 (1842), p. 272, n. 1; E. Babelon, *op. cit.*, p. xii, pp. xciv-xcv; E. R. Bevan, *JHS*, 20 (1900), p. 26; *The House of Seleucus*, II (1902), p. 150; B. Niese, *Gesch. der griech. und makedonischen Staaten*, III (1903), p. 95, n. 2; A. Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides* (1913), p. 283; A. B. Cook, *Zeus*, II (1925), p. 1188; Newell, *The Seleucid Mint of Antioch*, pp. 23 et 30.

(4) E. Babelon, *op. cit.*, p. xciv. Les mots placés entre parenthèses sont des explications ajoutées par E. Babelon.

(5) J. Overbeck, *Kunstmythologie, Zeus* (1871), p. 58 : « Der beste Beweis zunächst für die Existenz eines olympischen Zeus Nikephoros in Daphne liegt nicht in den Worten des Ammianus Marcellinus, welcher berichtet, eine Statue des Apollon, welche Antiochos IV. Epiphanes in das daphneische Heiligthum geweiht habe, sei « der Nachbildung des Olympischen Zeus » an Grösse gleich gewesen, denn hier ist die Erwähnung des Zeus doch eine gar zu beiläufige ». Je reproduis le texte d'Overbeck pour montrer l'absurdité du reproche que lui adresse A. B. Cook : « Overbeck *Gr. Kunstmyth. Zeus*, p. 58, by an odd blunder takes Ammianus to mean that Antiochos dedicated at Daphne a statue of Apollon in the guise of the Olympian Zeus » (*Zeus*, II, p. 1188, n. 15). Benziger avait également compris que la statue de Zeus était invoquée par Ammien Marcellin à titre de simple comparaison : *Daphne* dans Pauly-Wissowa, *RE*, IV, col. 2137.

menti aequiperans magnitudinem, subita ui flammaram exustum est (1) ».

« En même temps, le onzième jour des calendes de novembre, le vaste temple de l'Apollon de Daphné que fonda Antiochus Épiphane, ce roi irascible et cruel, et la statue qui s'y trouvait, égale en grandeur à l'image du Zeus d'Olympie, furent soudainement consumés par les flammes (2). »

La statue détruite par l'incendie dont il est question dans ce passage est évidemment le fameux Apollon de Bryaxis dont nous connaissons la fin tragique par un récit de Libanius (3). Ce qui rend l'identification absolument certaine, c'est que Libanius nous apprend que l'Apollon fut immédiatement atteint par les flammes parce qu'il touchait presque le toit de l'édifice où le feu avait pris (4). Ce détail suffit à justifier la comparaison avec le Zeus de Phidias ; nous savons, en effet, que la statue d'Olympie étonnait les visiteurs par ses proportions colossales ; le dieu, selon la remarque de Strabon, n'aurait pu se lever de son siège sans emporter la toiture du temple (5). Le texte d'Ammien Marcellin n'a donc rien à voir avec les monnaies au type de Zeus nicéphore et ce témoignage, auquel on a fait appel trop souvent, doit être écarté définitivement de ce débat.

Cependant, l'anecdote du sacrilège commis par Alexandre Zabinas suffirait à prouver l'existence, à Antioche, d'une statue de Zeus tenant une Niké (6) et la dévotion particulière manifestée par Antiochus Épiphane à l'égard de Zeus Olympien permet assurément de lui attribuer, avec beaucoup de vraisemblance, l'érection de cette statue (7). Mais faut-il en

(1) Ammien Marcellin, XXII, 13, 1. Je reproduis le texte de C. U. Clark (Berlin, 1910).

(2) On notera que le mot *imitamentum* doit s'entendre ici au sens de *imago* : voir *Thesaurus linguae latinae*, s. v. *Imitamentum*.

(3) Libanius, *Orat.*, LX (IV, p. 311 ss. ed. R. Foerster). Voir une allusion à ce discours de Libanius dans une lettre de l'empereur Julien : *Œuvres*, I, 2 (1924), p. 181 ed. J. Bidez (Belles Lettres).

(4) Libanius, *Orat.*, LX, 12 : δοκοὶ δὲ ἐφέροντο κάτω φέρουσαι πῦρ, ὅτῳ πελάσειαν φθείρουσαι, τὸν Ἀπόλλω μὲν εὐθὺς ἄτε καὶ μικρὸν διέχοντα τοῦ στέγους, ἔπειτα δὲ τὰ ἄλλα, κάλλη Μουσῶν, οἰκιστῶν εἰκόνας, λίθων ἀστραπάς, κιόνων ὄραν. On notera qu'aucune statue de Zeus ne figure dans cette énumération ; le dieu assiste en spectateur (*Orat.*, LX, 13 : ὁ Ζεὺς ὁ ἐγγύς που καθήμενος) ; il avait en effet à Daphné un sanctuaire dont Malalas attribue la fondation à Dioclétien : *Chron.*, p. 307 ed. L. Dindorf.

(5) Strabon, VIII, 3, 30 (353).

(6) Alexandre Zabinas enleva une Niké en or dans le temple de Zeus en disant que le dieu lui-même la lui offrait : Justin, XXXIX, 2, 5. La statue de Zeus, dont Alexandre n'avait pas osé s'emparer, aurait été fondue par Antiochus Cyzicène qui la fit remplacer par une copie : Clément d'Alexandrie, *Protrep.*, IV, 52, 3 ; Arnobe, *Adv. nat.*, VI, 21. On a fait observer qu'Alexandre Zabinas, peut-être à la suite de son larcin, avait émis des statères d'or au type de Zeus nicéphore : E. Babelon, *Rois de Syrie*, p. CL ; Newell, *The Seleucid Mint of Antioch*, p. 88, n° 358 (pl. X) ; A. B. Cook, *Zeus*, II, p. 1190 (fig. 995).

(7) Sur cette dévotion voir Newell, *The Seleucid Mint of Antioch*, pp. 23-24 ; M. Rostovtzeff dans *Mélanges syriens offerts à R. Dussaud*, I (1939), p. 293 ss. ; H. Seyrig dans *Syria*, 20 (1939),

conclure nécessairement que les graveurs d'Antiochus se sont inspirés d'une œuvre du grand art ? Ne se sont-ils pas contentés de reprendre un type de Zeus qui était introduit depuis longtemps dans la numismatique des rois de Syrie et qui, comme nous l'avons vu, avait été créé sur le modèle du Zeus aétophore d'Alexandre le Grand ? On notera que, au droit des monnaies d'Antiochus Épiphane dont il a été question ci-dessus (1), la tête de Zeus se présente sous deux aspects assez différents qui ne s'accordent guère avec l'hypothèse d'une origine sculpturale (2). Quant au revers de ces pièces, il offre une image de Zeus qui ne se distingue par aucun trait essentiel du Zeus nicéphore des premiers Séleucides (3).

b) *Athéna*. La déesse n'occupe pas, dans la numismatique des rois de Syrie, une place comparable à celle de Zeus. Cependant, elle est souvent figurée avec une Victoire sur la main droite et cette Athéna nicéphore évoque une statue non moins célèbre que le Zeus d'Olympie : l'Athéna du Parthénon. Les monnaies d'Alexandre I (150-145) et de ses successeurs montrent la déesse vêtue d'un long péplos, debout à gauche, la jambe gauche fléchie ; Athéna porte la Niké sur sa main droite tendue et tient de la main gauche le bord de son bouclier ; sa lance est dressée le long de son bras gauche (pl. IV, fig. 2) (4). Ce schéma est identique à celui de la statue de Phidias que nous connaissons par d'innombrables documents (5).

p. 298 ss. Cf. le texte de Granus Licinianus qui mentionne deux colosses consacrés par Épiphane, l'un à Zeus Olympien, l'autre à Zeus Capitolin : XXVIII, p. 6, l. 5 *ed. Flemisch*.

(1) P. 165.

(2) Pour la comparaison entre ces deux têtes, voir E. Babelon, *op. cit.*, pl. XII, 11 ; P. Gardner, *op. cit.*, pl. XI, 9 ; A. B. Cook, *Zeus*, II (1925), p. 1190 (fig. 993 et 994). Peut-être ces images de Zeus sont-elles « intentionnellement rapprochées de la physionomie du roi » : E. Babelon, *op. cit.*, p. xcvi ; cf. P. Gardner, *op. cit.*, p. 36, n° 22 (« Head of Antiochus as Zeus ») ; M. Rostovtzeff, *op. cit.*, p. 293. Sur la tête d'Apollon qui orne un autre tétradrachme, voir ci-dessous, p. 174.

(3) On notera, il est vrai, la position des jambes, pliées symétriquement, alors que, sur les monnaies de Séleucus I et d'Antiochus I, l'une d'entre elles est habituellement ramenée en arrière (cf. Newell, *The Seleucid Mint of Antioch*, pp. 31-32). Mais ce trait ne serait caractéristique que s'il apparaissait constamment à partir du règne d'Antiochus Épiphane (pour des exceptions, voir E. Babelon, *op. cit.*, pl. XII, 8 ; XV, 10 ; XXII, 9, 13 ; XXIII, 3, 4, etc. ; P. Gardner, *op. cit.*, pl. XI, 7, 8 ; XIII, 7 ; XVII, 3, 5, 9 ; etc.). Par ailleurs, sur les monnaies d'Alexandre le Grand frappées avant la mort du conquérant, les deux jambes sont généralement disposées parallèlement, alors que, sur les émissions plus récentes, le dieu ramène presque toujours une jambe en arrière : Newell, *Five Greek Bronze Coin Hoards, Num. Notes and Monogr.*, 68 (1935), pp. 31-32. Il n'y a donc pas lieu d'accorder à ce détail une importance particulière, du moins pour la question qui nous occupe.

(4) Voir les catalogues de Londres et de Paris, ainsi que Newell, *The Seleucid Mint of Antioch*, p. 48, n° 150 (pl. VII) ; p. 74 ss., n° 273 à 299, 311, 315 (pl. IX, X) ; p. 85, n° 336 (pl. X), etc. L'Athéna nicéphore qui orne un statère d'Antiochus II (Newell, *W. S. M.*, p. 297, n° 1497, pl. LXV, 7) n'a manifestement rien à voir avec la Parthénos.

(5) Sur la Parthénos, voir Ch. Picard, *Manuel*, II (1939), p. 371 ss.

Mais il est évidemment impossible de voir, sur les monnaies de la dynastie syrienne, des reproductions exécutées d'après l'original. Les graveurs, comme l'a supposé E. Babelon, se sont-ils inspirés d'une réplique de la statue conservée à Antioche (1) ? Rien ne permet de l'affirmer et il est tout aussi vraisemblable d'admettre que les rois de Syrie ont emprunté ce type d'Athéna à leurs voisins, les rois de Cappadoce, dont il orne les monnaies à partir du règne d'Ariarathe IV (220-163) (2).

Un autre type d'Athéna, fort différent du précédent, orne des bronzes de Séleucus I, frappés à Antioche : la déesse apparaît debout à droite, brandissant la lance dans la main droite et se couvrant de son bouclier (pl. IV, fig. 3) (3). Les successeurs de Séleucus ont émis, eux aussi, des monnaies de bronze au type d'Athéna combattante (4). Cette Athéna, que les numismates désignent généralement sous le nom d'Athéna Alkis ou Alkidemos, reproduit-elle la statue du sanctuaire de Pella en Macédoine (5) ? Ne faudrait-il pas plutôt songer à une Athéna de bronze, érigée à Antioche par Séleucus et dont Malalas a noté l'aspect effrayant (*ἀνδριάντα χαλκοῦν φοβερόν*) (6) ? On observera, cependant, que ce type d'Athéna combattante n'a aucun caractère local ; on le trouve, en effet, non seulement à Antioche, mais à Séleucie sur le Tigre (7), à Suse (8) et à Tarse (9).

Bien plus, l'Athéna combattante, tenant en main la lance ou le foudre, est un thème qui apparaît constamment sur les monnaies des dynasties

(1) E. Babelon, *op. cit.*, p. xcii. J'ai en vain cherché à découvrir pourquoi E. Babelon, à la suite de Michaelis (*Der Parthenon*, pp. 42 et 282, 27), prétend qu'Antiochus Épiphanes avait doté Antioche d'une réplique de la Parthénos.

(2) Sur le type d'Athéna nicéphore adopté par Ariarathe IV, voir Th. Reinach, *Trois royaumes de l'Asie Mineure* (1888), p. 37 ; on trouvera, dans le catalogue du British Museum, des exemples de ces monnaies au type d'Athéna nicéphore : Wroth, *BMC, Galatia, etc.*, pl. VI, VII.

(3) Newell, *W. S. M.*, nos 911 à 915 (pl. XVI, 9 à 19), 918 (pl. XVII, 1), 920 (pl. XVII, 3). Selon E. Babelon (*Rois de Syrie*, p. xxvi), Athéna brandirait le foudre et non la lance ; je me conforme à la description de Newell.

(4) Voir les catalogues de Paris et de Londres. L'usurpateur Achaeus a utilisé une image semblable de la déesse, mais tournée à gauche, sur des espèces en or et en argent : Newell, *W. S. M.* nos 1439 et 1440 (pl. LX, 1, 2) ; ce type, selon Newell (*op. cit.*, p. 269), aurait été emprunté au monnayage d'Antigone Gonatas.

(5) E. Babelon, *Rois de Syrie*, pp. xxvi-xxvii. Sur l'épithète Alkis ou Alkidemos (Tite-Live, XLII, 51), appliquée d'une manière assez arbitraire aux Athéna combattantes qui ornent les monnaies des dynasties hellénistiques, voir H. Gaebler, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 2 (1935), p. 94, n° 4 ; A. B. Cook, *Zeus*, III (1940), p. 869. Nous examinerons ailleurs ces images d'Athéna combattante.

(6) Malalas, *Chron.*, pp. 201, 212 *ed.* Dindorf. L'épithète φοβερός, appliquée à cette statue, conviendrait à l'Athéna figurée sur ces monnaies : Newell, *W. S. M.*, p. 96, n. 23 a.

(7) Newell, *E. S. M.*, n° 145 ss., n° 245.

(8) Newell, *E. S. M.*, n° 362.

(9) Newell, *W. S. M.*, nos 1312 à 1314.

hellénistiques et ces représentations de la déesse s'inspirent de modèles archaïsants qui semblent conçus pour le dessin et le relief plutôt que pour la sculpture en ronde bosse (1).

c) *Apollon*. Mais venons-en maintenant à un motif beaucoup plus caractéristique de la numismatique des Séleucides, à ce type d'Apollon assis sur l'omphalos qui est comme le thème essentiel de ce monnayage (2). K. O. Müller avait déjà supposé que ce motif était inspiré d'une œuvre du grand art (3). Il se fondait sur un texte de Malalas d'après lequel une place d'Antioche, appelée « le nombril de la ville » (ὁ ὀμφαλὸς τῆς πόλεως), était décorée d'un omphalos sculpté dans la pierre (4). Cependant, un Apollon, identique à celui qui orne habituellement les monnaies des rois de Syrie, figure déjà sur un tétradrachme qui aurait été frappé entre 320 et 310 par le roi de Paphos, Nicoclès (5). E. Babelon en a conclu que la statue d'Apollon assis sur l'omphalos se trouvait tout d'abord à Paphos ; elle représentait le dieu « assis sur l'ombilic de la ville cyprïote », comme le suggère une glose d'Hésychius où Paphos est appelé « le nombril de la terre » (γῆς ὀμφαλός) (6). Grâce à un habile subterfuge, l'Apollon de Paphos aurait été enlevé par un roi de Syrie ; transporté à Antioche et installé sur une des places de la ville, il aurait servi de modèle aux graveurs des princes syriens (7).

La théorie d'E. Babelon repose sur une série de déductions plus étranges les unes que les autres. Nous nous voyons, cependant, obligé de la réfuter, car on en retrouve l'écho jusque dans un des ouvrages les plus récents et les plus autorisés que l'on ait consacrés aux Séleucides (8). Nous noterons,

(1) On en rapprochera les Athénas des amphores panathénaïques ; le manteau jeté en écharpe sur les épaules et dont les pans se découpent « en queue d'aronde » est un trait caractéristique qui apparaît sur les amphores dans la première moitié du iv^e siècle : E. Schmidt, *Archaisische Kunst* (1922), p. 11 (pl. VII, 1).

(2) Apollon passait pour le père de Séleucus I : Justin, XV, 4, 3 ; pour les témoignages épigraphiques, voir Stähelin dans Pauly-Wissowa, *RE*, II A, col. 1231-32.

(3) K. O. Müller, *Kunstarchaeol. Werke*, V, pp. 58-59 ; cf. Raoul-Rochette, *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions et Belles Lettres*, 15 (1842), p. 267.

(4) Malalas, *Chron.*, p. 233 (lire, avec Müller, ΟΜΦΑΛΟΥ au lieu de ΟΦΘΑΛΜΟΥ).

(5) Sur ce tétradrachme voir E. Babelon, *Traité*, II, 2 (1910), n° 1326 (pl. CXXIX, 17). Cette pièce est connue par deux exemplaires qui sont reproduits dans G. F. Hill, *BMC, Cyprus*, pl. XXII, 10, 11 ; on notera que l'exemplaire de Florence est considéré comme faux : *op. cit.*, p. LXXIX, n. 2.

(6) Hésychius, s. v. Γῆς ὀμφαλός · ἡ Πάφος. καὶ Δελφοί.

(7) E. Babelon, *Rois de Syrie*, pp. XLVI-XLVIII.

(8) E. Bickerman, *Institutions des Séleucides* (1938), p. 218 : « Antiochos I introduit le type d'Apollon, représenté entièrement nu, assis sur l'omphalos. C'est la reproduction de la statue du dieu, érigée au centre de la ville d'Antioche ». L'essai de restitution du Pythion, présenté par R. Vallois, montre, sur la poupe du vaisseau, un Apollon assis sur l'omphalos et tenant un arc à la main droite : R. Vallois, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos*, I (1944), p. 278 (fig. 3) ; l'auteur de la restitution, M. Wachs, s'est inspiré d'une monnaie d'Antiochus I (*op. cit.*, p. 434).

tout d'abord, qu'il est impossible de découvrir, ni dans le texte de Malalas ni dans celui d'Hésychius, la mention d'une statue d'Apollon assis sur un omphalos (1). Quant au transfert de la statue de Paphos à Antioche, ce n'est, comme E. Babelon le reconnaît lui-même, qu'une hypothèse fondée sur un récit de Libanius (2). Or ce récit a tous les caractères d'une légende destinée à expliquer l'introduction en Syrie de certains cultes chypriotes ; aucune statue d'Apollon n'est du reste mentionnée dans le texte de Libanius.

Il n'en reste pas moins que l'Apollon figuré sur le tétradrachme de Nicoclès est identique à celui qui orne généralement les monnaies des Séleucides. Fait étonnant, les puissants rois de Syrie auraient donc emprunté à un roitelet chypriote un des aspects essentiels de leur monnayage ! Une conclusion aussi surprenante paraît difficile à accepter et l'on croirait plus volontiers que ce sont les monnaies des Séleucides, par ailleurs souvent imitées, qui ont servi de modèles au graveur de Nicoclès. Nous devons, cependant, nous borner à indiquer ce problème que l'on fera bien d'examiner avec attention, lorsque l'on s'occupera de réviser la chronologie des rois de Paphos (3).

Le type d'Apollon assis sur l'omphalos fait son apparition sur les monnaies d'Antiochus I (4). Généralement, le dieu, nu, assis à gauche, la chlamyde posée sur l'omphalos, tient une flèche de la main droite et s'appuie de la main gauche sur son arc. Parfois, au lieu d'une seule flèche, Apollon tient

(1) Il serait pour le moins étrange que Malalas eût mentionné l'omphalos qui décorait une place d'Antioche, sans songer à dire que cet omphalos servait de base à une statue. Par ailleurs, les fouilles n'ont pas encore permis d'établir la situation de ce « nombril de la cité » : rapport de J. Lassus dans *AJA*, 44 (1940), pp. 417-418 ; sur le problème topographique, tel qu'il se posait avant les fouilles, voir R. Foerster, *Antiochia am Orontes, Jahrb.*, 12 (1897), p. 123 ; A. J. B. Wace, *BSA*, 9 (1902-03), p. 218, n. 5.

(2) Libanius, *Orat.*, XI, 111 à 113 (I, pp. 472-473, ed. R. Foerster).

(3) Nicoclès, roi de Paphos, intéresse à plus d'un titre les numismates car son nom, en caractères minuscules, a été découvert sur un tétradrachme aux types d'Alexandre le Grand frappé à Paphos : Newell, *Num. Chron.*, 1919, pp. 64-65 ; G. F. Hill, *A History of Cyprus*, I (1940), p. 164 (pl. V, 4) ; S. M. Mosser, *The Endicott Gift of Greek and Roman Coins, Num. Notes and Monogr.*, 97 (1941), p. 2 ss., p. 23, n° 40. Sur Nicoclès, fils de Timarchos, connu par plusieurs inscriptions (dont une trouvée en 1937), voir T. B. Mitford, *Nikokles King of Paphos dans Anatolian Studies presented to W. H. Buckler* (1939), pp. 197-199. Les noms de Nicoclès et de Timarchos ont dû se succéder dans la dynastie, ce qui rend l'identité de ces personnages difficile à établir. On admet généralement que ce n'est pas Nicoclès de Paphos, mais Nicocréon de Salamine qui périt avec sa famille en 310 : F. Stähelin dans Pauly-Wissowa, *RE*, XVII, col. 351-352 ; G. Hill, *A History of Cyprus*, I, p. 161, n. 1.

(4) P. Gardner attribuait à Séleucus I des bronzes au type d'Apollon assis sur l'omphalos : *BMC, Seleucid Kings*, p. 5, n° 46 (pl. II, 5) ; en réalité, ces bronzes appartiennent à Séleucus II : Newell, *W. S. M.*, n° 1426 à 1428 (pl. LVIII, 13 à 18).

en main un faisceau de deux ou trois flèches (1). Sur des tétradrachmes frappés à Sardes figure, à côté du type usuel, une variante où le dieu a dans la main droite un arc au lieu d'une flèche et appuie la main gauche sur l'omphalos (pl. IV, fig. 4) (2); le même Apollon, avec l'arc dans la main droite, orne des monnaies émises à Magnésie du Méandre (3). Enfin, des bronzes, frappés à Antioche, ont pour type du revers Apollon nu, assis à droite, tenant l'arc des deux mains (pl. IV, fig. 5) (4).

On observe la même variété sur les monnaies d'Antiochus II. On y retrouve le type d'Apollon nu, assis à gauche, tenant une flèche ou un faisceau de flèches (pl. III, fig. 1) (5); sur des monnaies de Magnésie du Méandre, un arc est substitué à la flèche comme sous le règne d'Antiochus I (6). De plus, on voit apparaître deux nouvelles variantes : sur des bronzes frappés à Antioche le dieu, nu, assis à gauche, tient une flèche de la main droite et appuie le coude gauche sur une lyre (pl. IV, fig. 6) (7); sur des tétradrachmes d'Éphèse et de Magnésie du Méandre, Apollon, assis à gauche avec l'arc dans la main droite, a le bas du corps drapé dans son himation (pl. IV, fig. 7) (8).

Sur les monnaies de Séleucus III, on notera, à côté du type usuel, un Apollon assis à gauche qui tient un arc dans la main droite et s'accoude à un trépied; il a le bas du corps drapé dans son himation; cette variante apparaît sur des tétradrachmes frappés à Antioche et à Séleucie du Calycadnos (pl. IV, fig. 8) (9). A partir d'Antiochus III, on ne trouve plus guère à signaler de modifications au type usuel qui se maintient jusque sous le règne d'Antiochus VI (10).

Il résulte de ces constatations que les graveurs des premiers Séleucides ont introduit, dans la composition du motif, des variantes qui rendent fort peu vraisemblable l'emprunt à une œuvre du grand art. Il est impossible, en effet, de ramener à un modèle commun ces diverses interpré-

(1) Voir des exemples dans Newell, *E. S. M.*, pl. XIII, 7 à 10; pl. XXXVIII, 11 à 15; pl. XXXIX, 5 à 13, etc.; *W. S. M.*, pl. XLVIII, 2, 3; pl. LV, 3 à 5, etc.

(2) Newell, *W. S. M.*, nos 1363 à 1367 (pl. LIV, 5 à 10). On en rapprochera les tétradrachmes d'Antigone Gonatas où le dieu est représenté dans la même attitude, mais assis sur la proue d'un vaisseau : H. Gaebler, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 2, p. 187, n° 4 (pl. XXXIII, 25).

(3) Newell, *W. S. M.*, nos 1470, 1471 (pl. LXII, 7 à 9).

(4) Newell, *W. S. M.*, n° 963 (pl. XX, 9, 10).

(5) Avec un faisceau de flèches : Newell, *W. S. M.*, pl. LV, 15, 16; pl. LVI, 1.

(6) Newell, *W. S. M.*, nos 1473 à 1481 (pl. LXII, 12, 13; LXIII, 1 à 13).

(7) Newell, *W. S. M.*, nos 967 à 969 (pl. XX, 15 à 23).

(8) Newell, *W. S. M.*, n° 1483 (pl. LXIII, 15), 1486 à 1488 (pl. LXIV, 1 à 5).

(9) Newell, *W. S. M.*, n° 1028 (pl. XXV, 9), 1330 (pl. LI, 1).

(10) Sur les rois Séleucides qui ont frappé monnaie à ce type voir Newell, *E. S. M.*, p. 60.

tations. Certains graveurs n'ont du reste pas hésité à modifier une des données essentielles de la composition : sur des tétradrachmes d'Antiochus II, l'omphalos a été remplacé par un siège massif à pieds recourbés et terminés par des pattes de lions (1). Enfin l'Apollon debout qui tient une flèche à la main droite et s'appuie de la main gauche à un arc ou s'accoude à un trépied n'est qu'une transposition du même motif et atteste, lui aussi, l'entière indépendance des graveurs dans l'interprétation du sujet (2).

On observera, par ailleurs, que, dans le vaste répertoire de la statuaire grecque, les images d'Apollon assis sur un omphalos sont tout à fait exceptionnelles. Au début de ce siècle, A. J. B. Wace ne trouvait à citer qu'une statuette du musée d'Alexandrie, du reste fort mutilée, qu'il cherchait à rapprocher de l'Apollon figuré sur le monnayage des rois de Syrie (3). En réalité, l'Apollon d'Alexandrie ne correspond à aucune des interprétations adoptées par les graveurs, car il a le bras gauche ramené contre la cuisse et enveloppé dans un pan du manteau. Ce n'est donc qu'une nouvelle variante qui vient s'ajouter à celles que nous avons énumérées. Selon Wace, la statuette d'Alexandrie serait la copie d'un original en bronze du III^e siècle avant J.-C. (4). Mais, décapitée et privée de ses attributs, elle ne nous apporte, sur cet original, que des renseignements fort insuffisants. Aussi nous refuserons-nous à suivre Wace lorsque, reprenant l'hypothèse formulée par E. Babelon, il cherche, à l'aide de la statuette et des monnaies syriennes, à reconstituer une prétendue statue d'Apollon érigée à Antioche par un des Séleucides, peut-être par Antiochus I (5).

La question, à notre avis, mériterait d'être reprise en partant de données moins incertaines. Il importerait d'expliquer, tout d'abord, la présence de l'omphalos qui, sur les monnaies des Séleucides, ne sert pas nécessairement de siège à Apollon, car la pierre sacrée apparaît seule sur des bronzes frappés à Antioche par Antiochus I (6). Les savants qui ont étudié le

(1) Newell, *W. S. M.*, n° 1498 (pl. LXV, 8).

(2) Ces types apparaissent sur les monnaies de Séleucus II : Newell, *W. S. M.*, pp. 389-390.

(3) A. J. B. Wace, *Apollo Seated on the Omphalos: A Statue at Alexandria*, *BSA*, 9 (1902-03), p. 211 ss. (pl. IV) ; S. Reinach, *Répert. Stat.*, IV, p. 57, 7 ; E. Breccia, *Alexandria ad Aegyptum* (1914), p. 230, n° 54. On peut aujourd'hui y ajouter le fragment d'une statue d'Apollon assis sur l'omphalos qui provient de la décoration du temple E à Corinthe ; le dieu a les jambes enveloppées dans un himation et tenait vraisemblablement une lyre à la main gauche : S. E. Freeman dans *Corinth*, I, 2 (1941), p. 221, n° 17 (fig. 181) ; le sujet serait emprunté au fronton Est du Parthénon où Apollon était représenté assis sur un siège rocheux (*rocky seat*) d'après Rhys Carpenter, *Hesperia*, II (1933), pp. 20-22 (cf. S. E. Freeman, *op. cit.*, p. 226).

(4) Wace, *op. cit.*, p. 212.

(5) Wace, *op. cit.*, p. 219.

(6) Newell, *W. S. M.*, n° 955 (pl. XIX, 21, 22).

culte d'Apollon Pythien et dressé la liste des sanctuaires qui lui étaient consacrés ont généralement omis Daphné près d'Antioche (1). Cependant le dieu de Daphné est appelé parfois δ Πύθιος (2) et l'empereur Julien, dans une lettre adressée à Libanius, définit Daphné « un lieu consacré à Zeus Olympien et à Apollon Pythien » (3). L'omphalos est un attribut qui conviendrait, semble-t-il, à un Apollon Pythien (4) et l'on pourrait ainsi justifier le choix du symbole. Sans oser nous prononcer nous-même sur la valeur de cette explication, nous soumettons le problème aux chercheurs qui connaissent, mieux que nous, les cultes pratiqués dans le royaume des Séleucides (5).

Quant au thème d'Apollon assis sur un omphalos, il est attesté, dès le iv^e siècle avant J.-C., par toute une série de documents et, en particulier, par les belles monnaies de l'amphictionie delphique qui montrent le dieu, appuyé sur sa lyre, dans une attitude méditative (6). Les graveurs des princes syriens n'ont donc fait que reprendre un sujet introduit depuis longtemps dans la numismatique, mais ils ont renouvelé le sens de cette composition et l'ont adaptée aux aspirations de leur époque. L'Apollon

(1) Je n'ai trouvé mention du culte d'Apollon Pythien à Daphné ni dans l'article *Apollon* de Wernicke (Pauly-Wissowa, *RE*, II, col. 65 ss.) ni dans l'article *Pythios* de Höfer (Roscher, *Myth. Lex.*, III, 2, col. 3370 ss.). Cependant K. O. Müller avait fait observer depuis longtemps que l'Apollon de Daphné est un Apollon Pythien : *Kunstarchaeol. Werke*, V, p. 43 (cf. p. 49).

(2) Par exemple Théodoret, *Hist. eccles.*, III, 10 (τὸν Πύθιον τὸν Δαφναῖον), III, 11 (τοῦ Πυθίου τὸ ἄγαλμα, à propos de la statue de Bryaxis).

(3) L'empereur Julien, *Œuvres*, I, 2, p. 181, l. 10 (ed. J. Bidez, Belles Lettres) : ἱερὸν Διὸς Ὀλυμπίου καὶ Ἀπόλλωνος Πυθίου [τὸ] χωρίον. Hertlein considérait cette partie du texte comme une addition inutile et la plaçait entre crochets droits (voir dans son édition p. 517, l. 1 ; cf. aussi l'édition de Wright dans la coll. Loeb, III, p. 202) ; mais J. Bidez l'a maintenue et il renvoie, dans l'apparat critique, à une tournure semblable : *Orat.*, IV, p. 150 C ed. Spanheim.

(4) Nous reviendrons ailleurs sur la question ; bornons-nous à signaler les deux reliefs votifs qui proviennent du Pythion d'Icaria et où Apollon est figuré assis sur l'omphalos : C. D. Buck, *AJA*, 5 (1889), p. 471, n° XI (pl. XI, 3), p. 473, n° XII (pl. XI, 1). Sur l'oracle de Daphné, voir A. Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination dans l'antiquité*, III (1880), p. 266 ss.

(5) Sur les cultes de Daphné, voir C. B. Welles, *Royal Correspondence* (1934), p. 183.

(6) On trouvera une liste de ces documents dans A. J. B. Wace, *BSA*, 9 (1902-03), p. 212 ss. On ajoutera un relief, en-tête de décret, publié par L. Lerat, *BCH*, 60 (1936), p. 350 ss. L. Lerat, notant la ressemblance entre cet Apollon et celui qui orne les monnaies de l'amphictionie delphique, dit à ce sujet : « Une œuvre d'art du iv^e siècle pourrait être le modèle commun, à moins que le médiocre auteur du relief ne se soit inspiré du type, devenu banal, des monnaies » (*op. cit.*, p. 352). La seconde hypothèse me paraît la plus vraisemblable, car le type monétaire semble bien avoir été créé par le graveur (voir déjà, sur ce sujet, les observations de J. Overbeck, *Kunstmythologie, Apollon*, 1889, p. 307 ; cf. aussi Imhoof-Blumer et P. Gardner, *Num. Commentary on Pausanias*, p. 122). On a cherché à mettre l'Apollon des Amphictions en rapport avec l'Apollon Sitalcas, érigé à Delphes avec l'argent d'une amende payée par les Phocidiens (E. Babelon, *Rois de Syrie*, p. xlv ; *Traité*, II, 3, col. 347), mais la date de l'érection de la statue ne nous est pas autrement connue et nous ne possédons aucun moyen d'en reconstituer la physionomie (pour la date voir G. Daux, *Pausanias à Delphes*, p. 161 ; cf. F. Schober dans Pauly-Wissowa, *RE*, suppl. V, col. 91-92).

des Séleucides nous est rarement présenté sous les traits d'un citharède (1). Presque toujours, c'est avec les attributs de l'archer qu'il est figuré sur les monnaies ; ancêtre et patron d'une lignée de conquérants, il assure à ses descendants la toute puissante protection de ses armes redoutables (2).

S'il semble difficile d'attribuer une origine sculpturale au type d'Apollon assis sur un omphalos, en revanche, l'Apollon citharède qui orne des tétradrachmes d'Antiochus IV nous apparaît comme la copie directe d'une œuvre du grand art (pl. IV, fig. 10) (3). Le dieu, vêtu d'une longue robe et d'un manteau agrafé dans le dos, tient une coupe à la main droite et une lyre à la main gauche ; il porte une couronne autour de la tête ; ses cheveux sont ramenés en chignon et des mèches tombent sur ses épaules. A vrai dire, ce type d'Apollon n'offre, en soi, rien de très particulier (4), mais il correspond aux données que l'on peut recueillir, dans la tradition littéraire, sur le chef-d'œuvre de Bryaxis, le célèbre Apollon de Daphné (5). De plus, un Apollon qui paraît inspiré du même modèle orne des bronzes frappés à Antioche sous le règne de plusieurs empereurs romains (6).

Nous n'avons pas cherché à examiner tous les types qui ornent les monnaies des rois de Syrie et, parmi ceux que nous avons négligés, il en est sans doute qui pourraient passer, non sans raison, pour des reproduc-

(1) Le type d'Apollon citharède assis sur l'omphalos n'a fait dans la numismatique des Séleucides qu'une brève apparition, sous Antiochus I : Newell, *E. S. M.*, nos 195 à 198 (pl. XVI, 17, 18) (voir notre pl. IV, fig. 9). Toutefois, Apollon archer a parfois une lyre à son côté (ci-dessus, p. 171.)

(2) Jusqu'à présent on n'a donné, à ma connaissance, aucune explication satisfaisante de l'Apollon des Séleucides, tel qu'il est habituellement figuré sur leurs monnaies ; on a voulu y voir le rappel d'un mythe selon lequel le cheval de Séleucus Nicator aurait déterré de son sabot une des flèches jetées jadis par Apollon : K. O. Mueller, *Kunstarchaeol. Werke*, V, pp. 43-44 ; E. Babelon, *Rois de Syrie*, p. XLVI ; mais il resterait alors à expliquer pourquoi le dieu tient parfois un arc au lieu d'une flèche (voir ci-dessus, p. 171).

(3) E. Babelon, *Rois de Syrie*, n° 547 (pl. XII, 12) ; Newell, *The Seleucid Mint of Antioch*, p. 28, n° 64 (pl. IV) ; voir ci-dessus, p. 158, n. 4.

(4) Le type d'Apollon citharède, debout et tenant une lyre en main, orne des bronzes de Séleucus III, d'Antiochus III et de Molon : Newell, *E. S. M.*, nos 218 et 219 (pl. XVII, 18, 19), nos 223 et 224 (pl. XVIII, 4 et 5), nos 225 à 228 (pl. XVIII, 6 à 10). Ces monnaies ont été frappées à Séleucie sur le Tigre et on ne songera guère à y voir des copies d'une statue conservée à Antioche.

(5) Textes réunis par J. Overbeck, *Schriftquellen*, nos 1321 à 1324 ; ajouter le texte de Philostorge : M. Egger, *REG*, 1889, p. 102 ss.

(6) J. Overbeck, *Kunstmythologie, Apollon*, p. 96 (pl. V, 37, 38) ; W. Wroth, *BMC, Galatia, etc.*, p. 215, nos 533 et 534 (pl. XXV, 5) ; A. Dieudonné, *Mémoires de la société des Antiquaires de France*, 67 (1908), pp. 248 et 254. On peut se demander si la tête d'Apollon, au droit des tétradrachmes, est copiée sur celle de la statue, comme on l'admet généralement (E. Babelon, *Rois de Syrie*, p. xcvi ; Newell, *The Seleucid Mint of Antioch*, p. 30) ; on sera frappé de la ressemblance qu'offre cette tête avec celle de Zeus sur certains tétradrachmes (par exemple, *Collection R. Jameson*, I, pl. LXXXV, 1699 et 1700) ; les graveurs n'auraient-ils pas prêté à Apollon, comme à Zeus, les traits du souverain ? (cf. ci-dessus p. 167).

tions d'œuvres d'art (1). Cependant, les motifs qui ont retenu notre attention sont justement ceux que l'on s'accorde à considérer comme des copies de statues. Or l'étude de ces motifs nous a conduits à des conclusions fort différentes de celles que l'on avait admises en se fondant sur de vagues rapprochements et sur des textes mal interprétés.

Si l'on met à part, en effet, les effigies cultuelles dont l'image est réservée à des émissions locales, que nous restera-t-il à citer comme emprunts certains à des œuvres du grand art ? Le Zeus et l'Athéna nicéphores n'offrent, avec les chefs-d'œuvre de Phidias, que des rapports lointains, difficiles à préciser ; l'Athéna combattante est un thème banal de la numismatique hellénistique ; quant à l'Apollon assis sur un omphalos, on hésite à parler, à son sujet, de copie de statue lorsque l'on considère les diverses interprétations que nous avons pu relever sur les monnaies des premiers Séleucides. Tout compte fait, l'Apollon citharède d'Antiochus IV est le seul type monétaire qui nous apporte un témoignage direct sur une statue célèbre, connue par d'autres documents.

Il est certain, cependant, qu'une ville comme Antioche devait contenir quantité d'œuvres d'art dont pouvaient s'inspirer les graveurs. Nous songeons, en particulier, à une des créations les plus fameuses de l'art hellénistique, la Tyché d'Eutykidès (2). Il est assez surprenant de n'en trouver aucune reproduction dans la numismatique des rois de Syrie. L'image de cette statue n'apparaît, en effet, sur les monnaies, qu'à partir du règne de Tigraue I qui fut maître de la Syrie entre 83 et 69 avant J.-C. (3). L'empire des Séleucides, tombé provisoirement aux mains d'un nouveau conquérant, s'apprêtait alors à passer sous la domination des Romains.

L. LACROIX.

(1) Peut-être l'attention des savants a-t-elle été attirée trop exclusivement par ce que l'on peut appeler les types traditionnels de la numismatique des rois de Syrie. D'autres types, moins répandus et dont certains restent même assez énigmatiques (H. Seyrig me signale, par exemple, le personnage assis, avec un crochet en main, des monnaies de Séleucus I : Newell, *W. S. M.*, n° 929, pl. XVII, 23 à 25), offriraient sans doute matière à d'intéressantes observations. J'ai déjà mentionné ci-dessus (p. 158, n. 5) l'Hermès debout sur un cippe. Dans un travail récent (*Annales du service des antiquités de l'Égypte*, 47, 1947, p. 223 ss.), J. Schwartz étudie le type d'Héraclès assis, tenant la massue en main ; j'avoue que le raisonnement de l'auteur m'a paru difficile à suivre et que je n'aperçois guère les résultats de sa démonstration.

(2) M. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, II (1897), p. 485 ss. ; Ch. Picard, *La Sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine* (1926), pp. 200-201 (cf. p. 229).

(3) E. Babelon, *Rois de Syrie*, p. 213 ss., n° 8 ss. (pl. XXIX, 8 ss.) ; G. Macdonald, *The Coinage of Tigranes I*, *Num. Chron.*, 1902, pp. 193-201. Pour les représentations de la Tyché d'Eutykidès sur les monnaies, voir la liste dressée par C. Bosch, *Die kleinas. Münzen der röm. Kaiserzeit*, II, 1 (1935), p. 254 ss.

TABLE DES FIGURES

PLANCHE III

- Fig. 1. — Tétradrachme d'Antiochus II (d'après DOERPFELD, *Troja und Ilion*, Beil. 61, n° 14).
Fig. 2. — Ilion (AE) (d'après DOERPFELD, *Troja und Ilion*, Beil. 61, n° 9).
Fig. 3. — Tétradrachme d'Antiochus III (d'après IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, 8, 1913, pl. I, 14).
Fig. 4. — Bargylia (AE) (d'après IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, 8, 1913, pl. I, 7, 8).
Fig. 5. — Drachme d'Antiochus VII (d'après G. MACDONALD, *Zeitschr. f. Num.*, 29, 1912, pl. V, 3).
Fig. 6. — Mallos (AE) (d'après IMHOOF-BLUMER, *Num. Zeitschr.*, 16, 1884, pl. V, 20).
Fig. 7. — Tétradrachme d'Antiochus XII (d'après IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, pl. H, 15).
Fig. 8. — Tétradrachme de Démétrius III (d'après P. GARDNER, *BMC, Kings of Syria*, pl. XXVI, 10).
Fig. 9. — Tétradrachme d'Antiochus IX (d'après IMHOOF-BLUMER, *JHS*, 18, 1898, pl. XIII, 1).
Fig. 10. — Tarse (AE) (d'après IMHOOF-BLUMER, *JHS*, 18, 1898, pl. XIII, 2).
Fig. 11. — Tétradrachme de Séleucus I (d'après NEWELL, *E. S. M.*, pl. IV, 2).
Fig. 12. — Tétradrachme de Séleucus I (d'après NEWELL, *W. S. M.*, pl. XIV, 10).

PLANCHE IV

- Fig. 1. — Tétradrachme d'Antiochus IV (d'après E. BABELON, *Rois de Syrie*, pl. XII, 11).
Fig. 2. — Tétradrachme d'Antiochus VII (d'après E. BABELON, *Rois de Syrie*, pl. XXI, 13).
Fig. 3. — Séleucus I (AE) (d'après NEWELL, *W. S. M.*, pl. XVI, 12).
Fig. 4. — Tétradrachme d'Antiochus I (d'après NEWELL, *W. S. M.*, pl. LIV, 9).
Fig. 5. — Antiochus I (AE) (d'après NEWELL, *W. S. M.*, pl. XX, 9).
Fig. 6. — Antiochus II (AE) (d'après NEWELL, *W. S. M.*, pl. XX, 15).
Fig. 7. — Tétradrachme d'Antiochus II (d'après NEWELL, *W. S. M.*, pl. LXIV, 1).
Fig. 8. — Tétradrachme de Séleucus III (d'après NEWELL, *W. S. M.*, pl. XXV, 9).
Fig. 9. — Antiochus II (AE) (d'après NEWELL, *E. S. M.*, pl. XVI, 17).
Fig. 10. — Tétradrachme d'Antiochus IV (d'après E. BABELON, *Rois de Syrie*, pl. XII, 12).
-